



Horizon ASEAN

N°24 – Juillet 2018

Sommaire

Visites des Premiers ministres singapourien et thaïlandais en France

L'économie numérique en Asie du Sud-Est, un secteur au fort potentiel de croissance

Le marché du numérique connaît une forte croissance en Asie du Sud-Est et pourrait représenter 200 Mds USD, soit 6% du PIB de la zone, en 2025, selon les prévisions de *Google* et *Temasek*, contre actuellement 2%.

Evolution des parts de marché européennes en ASEAN en 2017

Sur la dernière décennie les parts de marché en ASEAN des pays européens sont restées relativement stables malgré l'augmentation de la présence chinoise. La France représentait 1,5% des importations totales de l'ASEAN en 2017.

Les investissements directs français en ASEAN en 2017

Malgré une année 2017 en demi-teinte, l'ASEAN demeure une région attractive pour les investisseurs français ; les investissements français ayant progressé dans presque tous les pays de la région.

Evolution des politiques monétaires en ASEAN-6

Depuis début 2018, tant les conditions domestiques que les contraintes extérieures ont poussé les banques centrales d'ASEAN-6 à agir, parfois significativement. Ce mouvement pourrait se renforcer d'ici fin 2018.

L'endettement public en ASEAN : encore en-dessous du radar mais vigilance de mise

Grâce à des politiques budgétaires prudentes, l'endettement public demeure globalement maîtrisé pour les pays de l'ASEAN, avec néanmoins certains profils de risques élevés, dont le Vietnam et le Laos.

Vers une sortie du statut de PMA pour la Birmanie, le Cambodge et le Laos

En mars 2018, Birmanie et Laos ont été déclarés éligibles pour la première fois à une sortie de la catégorie des pays les moins avancés. Leur reclassement pourrait intervenir dès 2024 ; le Cambodge ne serait concerné qu'à partir de 2027.

Le développement des véhicules autonomes à Singapour

Les autorités singapouriennes soutiennent le développement des véhicules autonomes, qui entretient l'image d'une ville innovante et doit permettre à Singapour de jouer un véritable rôle prescripteur dans ce domaine.

Forte présence française lors de la *Green Finance Week* de Singapour

Cherchant à se positionner comme un hub régional en matière de finance verte, Singapour a organisé une semaine dédiée à cette thématique début juin, durant laquelle la France a pu mettre en avant son expertise en la matière.

Séminaire sur les indications géographiques et le droit des marques en Birmanie

Un séminaire sur les indications géographiques et les marques, destiné aux parlementaires birmans, a été co-organisé par la France et la Birmanie alors que le Parlement birman examine une réforme du régime de la propriété intellectuelle.

Annexes statistiques : prévisions 2018 (FMI, CNUCED)

Visites des Premiers ministres singapourien et thaïlandais en France

Accueil du Premier ministre Lee Hsien Long à l'occasion de la Fête nationale

Célébration de 20 ans de coopération militaire

La parade militaire du 14 juillet a été l'occasion de célébrer le 20^e anniversaire de l'implantation du Squadron 150 de la Force Aérienne de la République de Singapour sur la base aérienne de Cazaux, en Gironde. Singapour était mis à l'honneur pour la première fois de son histoire, au côté du Japon. Dans le cadre de cette visite, Lee Hsien Loong a rencontré Emmanuel Macron et Edouard Philippe au cours de deux entretiens individuels.



Plusieurs accords bilatéraux signés dans le cadre de l'année de l'innovation franco-singapourienne

La visite officielle a débouché sur la signature de plusieurs accords bilatéraux dans le cadre de l'année de l'innovation franco-singapourienne en 2018.

Une feuille de route a d'abord été adoptée pour une coopération renforcée dans l'innovation numérique, la gouvernance de l'internet et la cyber-sécurité. Elle rappelle les engagements communs de la France et de Singapour notamment en faveur du multilatéralisme et d'un espace numérique ouvert, d'une gouvernance multi-acteurs d'Internet et de cyber-sécurité.

Deux MoU ont été signés, actant l'extension du programme destiné à soutenir l'internationalisation des start-ups singapouriennes, « *Global Innovation Alliance* », à la France. Ils ont été signés par l'*Economic Development Board* (EDB) et *Enterprise Singapore* (ESG) avec l'ESSEC d'une part et *Creative Valley* d'autre part. BPI France et ESG ont également signé un MoU établissant le cadre pour développer et faciliter les partenariats technologiques entre les entreprises françaises et singapouriennes.

Cinq accords ont également été signés en matière de coopération universitaire et scientifique.

Visite du Premier ministre thaïlandais Prayuth Chan-o-cha

Après un passage à Toulouse à l'invitation d'Airbus, le Premier ministre thaïlandais, le général Prayuth Chan-o-cha, a inauguré le 25 juin à Paris un séminaire organisé par le Medef international et le *Board of Investment* visant à promouvoir auprès d'une cinquantaine d'entreprises françaises les projets d'infrastructures et d'investissements dans l'*Eastern Economic Corridor*. Le Premier ministre a également eu des apartés avec 4 grands patrons français.



Il s'est ensuite entretenu à l'Elysée avec le Président de la République, notamment pour évoquer l'approfondissement des relations économiques et l'accélération, dans les six prochains mois, des grands projets de l'économie thaïlandaise.

Le Président de la République et le Premier ministre thaïlandais ont évoqué leur attachement commun à un monde fondé sur le multilatéralisme et basé sur des règles. Le Président de la République a souhaité que la réunion préparatoire de la COP24 à Bangkok en septembre prochain permette de donner une impulsion décisive en vue de l'adoption des règles d'application de l'accord de Paris sur le climat. Sur le plan régional, il a fait part du souhait de la France de renforcer ses relations avec l'ASEAN. La promotion d'un espace indopacifique inclusif, dans lequel l'ASEAN doit jouer un rôle central, est pour la France une priorité stratégique.

Un accord sur la fourniture par Airbus d'un satellite d'observation de la terre fabriqué en France et un accord sur la création d'une entreprise conjointe entre Airbus et Thai Airways pour le développement d'un centre de maintenance aéronautique de rayonnement régional, ont aussi été officialisés.

Contact : thibault.jacolin@dgtresor.gouv.fr
eric.sayettat@dgtresor.gouv.fr

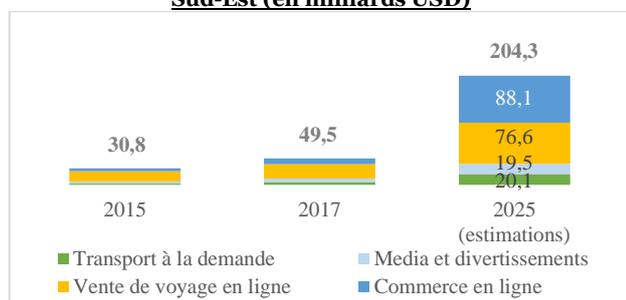
L'économie numérique en Asie du Sud-Est, un secteur au fort potentiel de croissance

Le marché du numérique¹ connaît une forte croissance en Asie du Sud-Est et pourrait représenter 200 Mds USD, soit 6% du PIB de la zone, en 2025, selon les prévisions de Google et Temasek, contre actuellement 2%. L'Asie du Sud-Est a vu émerger plusieurs « champions », tels que Grab, Go-Jek et Lazada, dans les secteurs du e-commerce, des solutions de transport à la demande, des médias et du voyage. Les marchés singapourien, indonésien et malaisien sont les plus dynamiques et les plus développés, concentrant la quasi-totalité des investissements et accueillant huit des neuf « licornes » de la région.

L'économie numérique en ASEAN, un secteur tiré par le dynamisme économique de la région ainsi que par sa démographie

La croissance soutenue des pays de l'ASEAN², en particulier pour les grands émergents de l'ASEAN-5 (Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Philippines, Vietnam) ainsi que l'importante pénétration d'internet au sein d'une population jeune³ contribuent au dynamisme du secteur. L'Indonésie pourrait contribuer à elle-seule à plus de la moitié des activités économiques liées au numérique dans la région en 2025, avec une activité économique en ligne atteignant 130 Mds USD.

Evolution du marché de l'économie numérique en Asie du Sud-Est (en milliards USD)



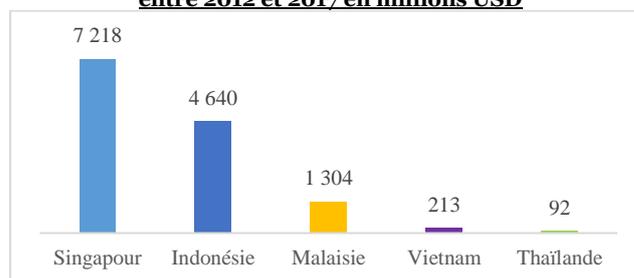
Source : Google et Temasek, 2017

Entre 2015 et 2017, 13 Mds USD ont été investis dans des start-ups de la région actives dans le secteur du numérique, d'après les données de Google et Temasek. La région a vu émerger neuf « licornes » (start-up valorisées à 1 Md USD ou plus), qui se positionnent sur les segments de la vente en ligne (Lazada, Tokopedia, Bukalapak), du divertissement (Razer, Sea et VNG, trois entreprises actives à l'origine dans le domaine des jeux vidéo en ligne) ainsi que du voyage (Traveloka) et des services de transportation à la demande (Grab et Go-Jek). A titre de comparaison, 59 Mds USD ont été investis dans les entreprises « tech » chinoises pour la seule année 2017, d'après les données rassemblées par Tech in Asia.

Singapour concentre la majorité des investissements dans le numérique réalisés dans la région

Ainsi, 3,1 Mds USD ont été investis dans des start-ups « tech » dans la cité-Etat aux cours des trois premiers trimestres de 2017, selon les données de CB Insights. L'Indonésie se classe en deuxième position (3 Mds USD investis en 2017, un chiffre gonflé par les levées de fonds réalisées par Go-Jek, à 1,2 Mds- et Tokopedia, à 1,1 Md), suivie de la Malaisie (352 M USD en 2017, avec au total 1,3 Md USD investis entre 2012 et 2017).

Investissements réalisés dans l'économie numérique, entre 2012 et 2017 en millions USD



Source : CB Insights, 2017

Sur les neuf licornes d'Asie du Sud-Est, quatre sont basées à Singapour et comptent parmi les mieux capitalisées. Ce sont également les sociétés qui semblent le mieux implantées dans la région. A titre d'exemple, la société Grab (dont la capitalisation est évaluée à près de 10 Mds USD, après avoir levé 1 Md USD auprès de Toyota en juin 2018), originaire de Malaisie, a déménagé son siège à Singapour, et est aujourd'hui présente sur les marchés malaisien, singapourien, thaïlandais, vietnamien, indonésien, philippin, cambodgien et birman.

En comparaison, l'accès des start-ups indonésiennes au statut de « licorne » est plus récent et leur niveau de capitalisation est pour l'instant inférieur à celui des licornes singapouriennes. La plus importante d'entre elles, Go-Jek, rival de Grab, a levé 1,5 Mds USD en février 2018, portant la capitalisation de l'entreprise à environ 5 Mds USD. Par ailleurs, ces sociétés sont encore très ancrées dans leur marché d'origine, qui, avec 260 millions d'habitants, est le plus important de la région : plus de 60% du trafic sur le site de Traveloka provient d'Indonésie (contre seulement 11% du Vietnam, 11% de Thaïlande, 8% de Malaisie et moins de 2% des Philippines). De la même manière, Go-Jek, qui n'est encore présente qu'en Indonésie, a annoncé fin mai 2018 son intention d'investir 500 M USD afin d'étendre son offre de services au Vietnam, à la Thaïlande, à Singapour et à la Malaisie, au cours de l'année à venir.

Contact : pauline.leduc@dgtresor.gouv.fr

¹ L'économie numérique est généralement définie comme l'ensemble des activités économiques reposant sur l'utilisation des infrastructures internet ou plateformes mobiles. Dans leur rapport, Google et Temasek ne s'intéressent toutefois qu'aux segments du voyage, des médias et divertissement (publicité et jeux en ligne), des solutions de transport à la demande et du e-commerce, les autres segments (éducation, services financiers, etc.) étant encore peu développés dans la région.

² Les estimations de croissance de la Banque Asiatique de Développement pour l'ASEAN en 2018 et 2019 s'établissent à 5,2% (5,3% réalisé en 2017).

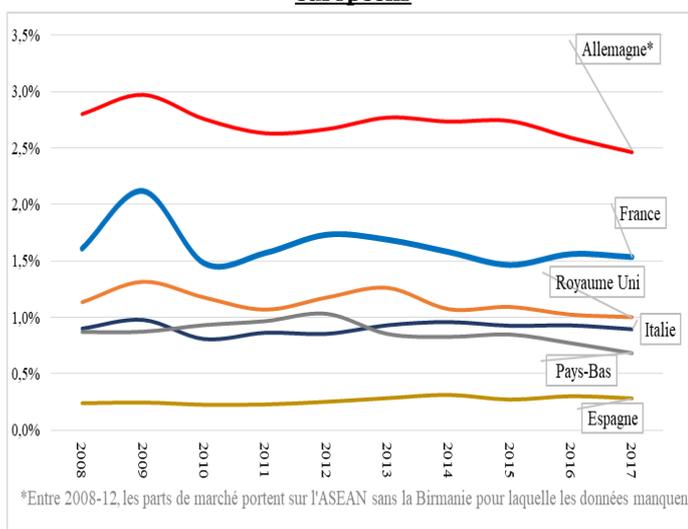
³ La moitié de la population des pays de l'ASEAN a moins de 30 ans. La région compte en outre 260 millions d'individus connectés à internet en 2015 et ils devraient être 480 millions en 2020, selon l'étude de Google et Temasek portant sur l'économie numérique en Asie du Sud-Est (2017).

Evolution des parts de marché européennes en ASEAN en 2017

Sur les 10 dernières années, les parts de marché de l'Union européenne dans les importations totales de l'ASEAN sont restées relativement stables malgré la progression de la présence chinoise. En 2017, la France enregistre une part de marché de 1,5%, à 19,6 Mds USD, derrière l'Allemagne (2,5%) et devant le Royaume-Uni (1,0%).

Sur 10 ans, les parts de marché en ASEAN des pays européens sont très stables, notamment pour la France qui enregistre des parts entre 1,4% et 1,7% (sauf en 2008 où elles atteignent 2,1%). Le poids respectif des pays européens est respecté. L'Union Européenne a des parts de marché comprises entre 5 et 10% dans l'essentiel des pays de la région ; elle fait mieux à Singapour (12,4%) et moins bien en Birmanie et au Laos (inférieur à 5%).

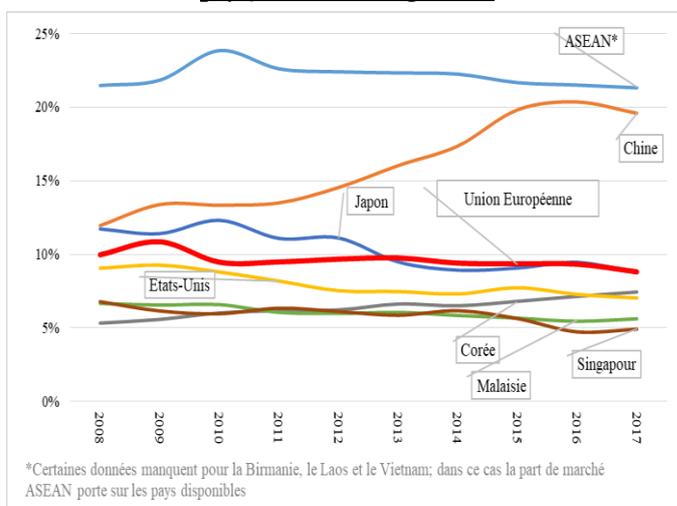
Graphique 1. Parts de marché des principaux pays européens



Source : Direction of Trade Statistics, FMI

Nos parts de marché sont plus importantes dans les pays à plus haut revenu de la zone (Malaisie, Thaïlande), ce qui correspond à une spécialisation accrue de nos exportations sur l'aéronautique (41%) et les produits de luxe (parfums, maroquinerie et boissons alcoolisées). Relativement aux autres pays européens, la France se distingue particulièrement à Singapour (2,7%, contre 2,0% pour l'Allemagne) et en Birmanie (1^{er}) ; en revanche ses performances sont relativement moins bonnes au Vietnam (0,63%, 3^{ème}), au Cambodge (0,32%, 3^{ème}), au Laos (0,17%, 4^{ème}) ainsi qu'au Brunei (0,88%, 3^{ème}).

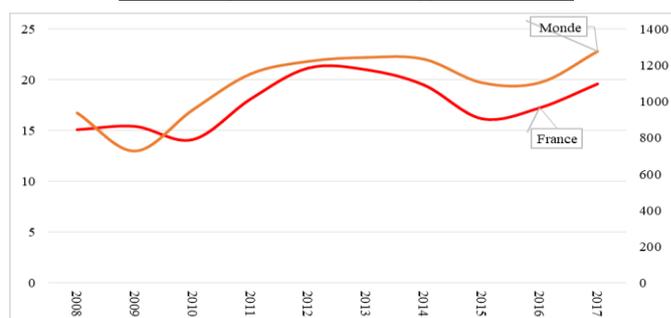
Graphique 2. Parts de marché des principaux pays/ensembles régionaux



Source : Direction of Trade Statistics, FMI

Si nos parts de marché dans la zone sont inférieures à nos parts de marché mondiales (- 1,7 pp), ce n'est pas une spécificité propre à la France, l'Allemagne étant dans le même cas (- 5,9 pp), tout comme le Royaume-Uni (- 1,5 pp). Néanmoins, les importations de la zone depuis la France continuent de progresser rapidement, de +51% en 10 ans, au même rythme que les importations totales de la zone.

Graphique 3. Importations de France (échelle de gauche) et totales (échelle de droite), en Mds USD



Source : Direction of Trade Statistics, FMI

La tendance la plus marquante de la dernière décennie en Asie du Sud-Est est la montée en puissance de la Chine (+57%), au détriment de tous les autres grands partenaires (-26% pour le Japon, -27% pour les Etats-Unis, -17% pour l'Union européenne, -23% pour Singapour, -22% pour la Malaisie). Seule la Corée voit ses parts de marché augmenter (+50%) en raison de sa forte présence au Vietnam. Le commerce intra régional, très stable sur 10 ans, demeure néanmoins la première source d'importations des pays de l'ASEAN.

Contact : alexandra.gourjon@dgtresor.gouv.fr

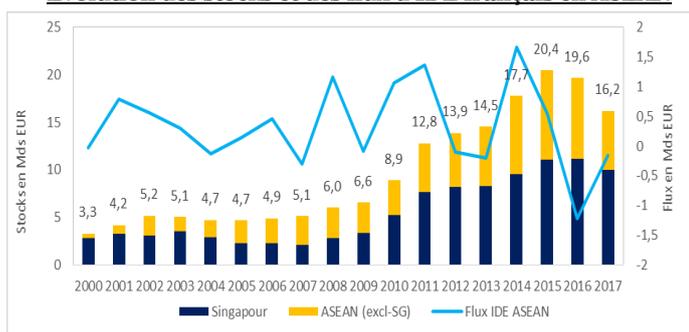
Les investissements directs français en ASEAN en 2017

Malgré une année 2017 en demi-teinte, l'ASEAN demeure une région attractive pour les investisseurs français. Les investissements français ont progressé dans presque tous les pays de la région, à l'exception de Singapour et de la Malaisie. Malgré un repli sur les deux dernières années, le stock d'IDE français en ASEAN a été multiplié par 3 en 10 ans, dans un contexte de croissance porteur.

Les IDE français enregistrent en 2017 des flux négatifs de 151 M EUR. Néanmoins, la France affiche des flux d'IDE positifs avec la majorité des pays de l'ASEAN

Dans un contexte général de baisse des investissements entrants à Singapour, les investissements français reculent pour la quatrième année consécutive en 2017. Cette tendance s'inscrit dans un mouvement baissier des IDE français en direction des pays émergents asiatiques (Chine, Inde, Hong Kong). Singapour continue néanmoins de concentrer l'essentiel des flux de la région. En Malaisie, la faiblesse des cours du pétrole a probablement pesé sur les investissements.

Evolution des stocks et des flux d'IDE français en ASEAN



Source : Banque de France

Les économies intermédiaires et les pays les moins développés de la région attirent de plus en plus. Les flux entrants sont largement positifs en Thaïlande (+172 M EUR) et en Indonésie (+207 M EUR), avec par exemple l'investissement de 90 M EUR de Saint-Gobain pour la construction d'une nouvelle usine de mortier à Medan. Aux Philippines, le flux d'IDE (+18 M EUR) est notamment alimenté par Engie qui a investi 29 M USD pour une usine de refroidissement urbain à Manille. Le Vietnam, le Laos, la Birmanie et le Cambodge bénéficient tous de flux d'IDE positifs.

L'ASEAN s'affiche comme une région attractive pour les IDE mondiaux. En 2017, elle a capté 121 Mds EUR d'investissements étrangers, soit 9,3% du total mondial selon la CNUCED. La hausse des flux entrants en ASEAN s'explique notamment par le développement des IDE intra-ASEAN et l'expansion des entreprises chinoises.

Le stock d'IDE baisse de 18% en 2017 pour atteindre 16 Mds EUR⁴, dont plus de la moitié (10 Mds EUR) sont concentrés à Singapour

Les investissements français dans l'ASEAN représentent une part modeste de nos sorties d'IDE avec 1,3% du total des stocks d'investissements français dans le monde en 2017, Singapour comptant pour 0,8%. Pour comparaison, le total des stocks d'IDE en ASEAN (2 162 Mds USD en 2017) représente 6,9% de l'ensemble des stocks d'IDE dans le monde.

Singapour joue le rôle de plateforme régionale pour les investisseurs français en Asie du Sud-Est. Cette configuration peut conduire à minorer les flux d'investissements effectifs des entreprises françaises dans la région, certains de leurs investissements pouvant être effectués via des holdings enregistrées à Singapour, qui fait alors office de point d'ancrage vers les marchés de la région.

La structure du stock d'investissement français diffère notablement entre les économies de la région. Si elle est fortement axée sur l'industrie manufacturière et les industries extractives en Indonésie et en Malaisie, elle est plus équilibrée entre industries et services à Singapour et en Thaïlande

L'analyse de la répartition sectorielle des stocks français d'IDE en ASEAN en 2016 révélait une forte pondération de l'industrie manufacturière (41%), des industries extractives (18%) et des services financiers (12%). Cette répartition est cohérente avec la présence des grands groupes français dans la région, en particulier dans le secteur agroalimentaire, dans les secteurs pharmaceutique et de la chimie, dans l'énergie ainsi que dans la finance et l'assurance.

La marge de progression des investissements français dans la région est encore importante, la zone demeurant globalement ouverte et présentant un potentiel considérable

Avec une croissance de 5,2% en 2017 et des prévisions stables en 2018 et 2019, la région attire un montant d'IDE déjà similaire à la Chine (134 Mds USD contre 136 Mds USD). La CNUCED table sur des flux d'IDE constants en 2018, avec la montée en puissance des IDE intra-ASEAN vers les pays CMLV. La Banque asiatique de développement estime notamment l'importance des besoins en investissements dans les infrastructures à 210 Mds USD par an jusqu'en 2030 pour l'ASEAN.

Contact : thibault.jacolin@dgtrésor.gouv.fr

⁴ La baisse du stock d'IDE est largement imputable à la dépréciation, brutale et inexplicable, des IDE au Brunei de 1,9 Mds EUR en 2016 à 0 en 2017. En tout état de cause, Brunei souffre d'un ralentissement

économique, après quatre ans de récession, et du désinvestissement dans les actifs pétroliers.

Evolution des politiques monétaires en ASEAN-6

Depuis début 2018, tant les conditions domestiques (pressions inflationnistes) que les contraintes extérieures (cycle de resserrement monétaire mondial, tensions commerciales) ont poussé les banques centrales d'ASEAN-6 à agir, parfois significativement. Ce mouvement pourrait se renforcer d'ici fin 2018.

En 2017, aucune banque centrale d'ASEAN-6 n'a finalement relevé ses taux, certaines opérant même des assouplissements

Contrairement aux anticipations des marchés, les premières actions de resserrement monétaire n'ont pas eu lieu au deuxième semestre 2017. La majorité des banques centrales a adopté une stratégie relativement attentiste, cherchant à préserver des marges de manœuvre dans l'éventualité d'une évolution non anticipée des conditions macroéconomiques. Il faut toutefois noter la modification de sa *forward guidance* par l'Autorité monétaire de Singapour en octobre 2017, qui ouvrait la voie à un début de normalisation en 2018.

Les assouplissements monétaires intervenus en Indonésie et au Vietnam ont quant à eux « surpris » les observateurs. La Banque centrale d'Indonésie a opéré une réduction inattendue de son principal taux directeur en août 2017 avant d'amplifier ce mouvement un mois plus tard (de 4,75% à 4,25% en cumulé) dans un contexte de niveau d'inflation jugé acceptable et de maîtrise du déficit courant. La Banque centrale du Vietnam a opté, en juillet 2017, pour un léger assouplissement (-25 pb, à 6,25%) dans un contexte de faibles tensions inflationnistes, et ce malgré l'accélération de la croissance du PIB et du crédit bancaire. Il s'agissait de la première baisse de taux depuis mars 2014.

Tant les conditions domestiques que les contraintes extérieures ont poussé les banques centrales d'ASEAN-6 à initier un resserrement au premier semestre 2018

Si les situations varient entre les pays, la région a dans l'ensemble connu une hausse du niveau d'inflation. Or, la stabilité des prix fait partie des objectifs de presque toutes les banques centrales d'ASEAN-6, certaines ayant même une cible d'inflation officielle.

L'action de la *Federal Reserve* américaine est déterminante depuis début 2018 ; certaines banques centrales de la région ont été contraintes à des arbitrages délicats entre soutien à la croissance, ouverture financière et stabilité de leur monnaie. En particulier, l'accroissement du différentiel de taux directeurs avec ceux de la *Federal Reserve* affecte la rentabilité des investissements.

La banque centrale de Malaisie et l'Autorité monétaire de Singapour ont été les premières à agir, respectivement en janvier et en avril 2018. En

Malaisie, le taux directeur a été porté à 3,25% (+25 pbs), soit le premier relèvement depuis 3,5 ans. A Singapour, un léger durcissement de politique monétaire a été opéré, une première depuis 6 ans.

La Banque centrale des Philippines a relevé son taux directeur à deux reprises (mai et juin 2018), de 25 pbs à chaque fois, le portant ainsi à 3,50%. Celui-ci était resté inchangé depuis fin 2014. L'institution a indiqué qu'elle était attentive aux mouvements de volatilité excessive du peso philippin et qu'elle était prête à prendre davantage de mesures pour assurer ses objectifs de stabilité des prix et de stabilité financière.

La Banque centrale d'Indonésie a relevé son taux directeur à trois reprises en moins de deux mois, de 100 pbs au total, le portant ainsi à 5,25%. L'objectif principal de l'institution est de stabiliser la roupie indonésienne, affectée depuis début 2018 par le resserrement monétaire de la *Federal Reserve* et les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine. La banque centrale a également indiqué qu'elle allait poursuivre son intervention sur les marchés.

Les anticipations varient en fonction du pays considéré pour le deuxième semestre 2018

Une majorité des observateurs s'accordent pour dire que le mouvement de resserrement monétaire devrait continuer aux Philippines et en Indonésie. En effet, l'inflation a atteint 5,2% en juin aux Philippines, soit un point haut depuis plus de 5 ans, et beaucoup anticipent désormais une action de la banque centrale dès août (pour rappel, la cible d'inflation officielle est de 3% +/- 1%). En Indonésie, l'action de la banque centrale a montré sa détermination à stabiliser la monnaie et limiter les flux de capitaux sortants. Il n'est toutefois pas exclu qu'elle doive encore « durcir » sa politique monétaire dans les 6 prochains mois, notamment dans le cas où la *Federal Reserve* accélérerait son calendrier de normalisation.

En Malaisie, où l'inflation est moins un sujet d'attention, **la quasi-totalité des observateurs estime qu'aucune autre hausse de taux ne devrait intervenir d'ici la fin de l'année.**

Le cas thaïlandais est quant à lui très singulier. Le taux directeur est inchangé, à 1,50%, depuis 2015 et le Fonds Monétaire International n'a cessé de recommander un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la banque centrale, alors que cette dernière juge son action déjà suffisamment accommodante. Lors du dernier comité de politique monétaire de l'institution, en juin 2018, une discussion relative à la normalisation de sa politique a d'ailleurs eu lieu et un des membres du comité a voté pour une hausse du taux directeur de 25 pbs.

L'endettement public en ASEAN : encore en-dessous du radar mais vigilance de mise

Grâce à des politiques budgétaires prudentes, l'endettement public demeure globalement maîtrisé pour les pays de l'ASEAN, avec néanmoins certains profils de risques élevés, dont le Vietnam et le Laos

En 2017, la dette publique en ASEAN s'élevait à 47,1%, contre 43,1% en 2010⁵. Cette stabilisation a d'abord été renforcée par un contexte de forte croissance (5,6% en moyenne depuis 2000). Ensuite, les pays ont pour la plupart mis en place des politiques de désendettement, composées de : (i) l'instauration de plafonds de dette et de déficits (e.g 3% et 60% pour l'Indonésie) ; (ii) le renforcement du cadre institutionnel, avec en particulier la création de procédures de collecte électroniques et centralisées qui ont permis d'augmenter la base imposable ; (iii) le recours aux marchés obligataires locaux (la part de la dette philippine libellée en devises étrangères passe de 42% en 2010 à 35% en 2016) ; (iv) l'utilisation des PPP

Pour autant, la région n'est pas exempte de risques sur le plan budgétaire, notamment du fait de l'existence d'une dette contingente. Au Vietnam, en Indonésie et en Thaïlande, la consolidation de l'endettement des entreprises publiques n'est pas complète. Ce dernier pays reste d'ailleurs confronté au vieillissement de sa population, qui pèserait à terme sur ses finances publiques. Ensuite, plusieurs Etats connaissent une forte augmentation de l'endettement privé qui pourrait être récupérée sur le bilan public en cas de défaut (cf. PPP et créances douteuses). Enfin, la région reste sujette à des épisodes de rapatriement brusque de capitaux et de volatilité des taux de change qui peuvent s'avérer déstabilisateurs. Fortement marquée par la crise asiatique de 1997-1998, la dette extérieure, notamment la dette publique libellée en devises étrangères ou détenue par les non-résidents, reste significative malgré une certaine maîtrise. En Indonésie, 61% du stock de dette publique revient aux étrangers, même si moins de 50% est exprimée en devises. Ainsi la remontée des taux américains constitue-t-elle une menace potentielle.

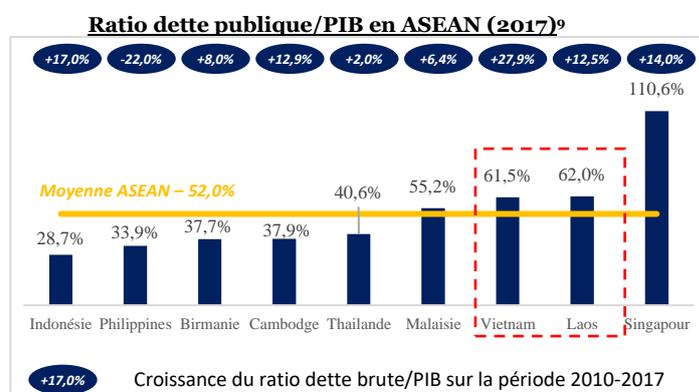
Deux pays, le Laos et le Vietnam, apparaissent particulièrement vulnérables, en plus du Timor Oriental et du Brunei, petits pays qui dépendent de leurs réserves en pétrole. Leur dette publique a dépassé le seuil des 60% du PIB, et la part de leur dette publique libellée en devises étrangères s'élève respectivement à 80% et 47%. Le Timor Oriental et le Brunei, peu diversifiés, sont vulnérables aux variations des cours du pétrole (récession depuis 2014

pour les deux pays) et à l'épuisement de leurs ressources.

La plupart des pays de l'ASEAN disposent d'importantes marges de manœuvre budgétaires ; mais les pays « CLMV⁶ » apparaissent toutefois plus vulnérables aux chocs extérieurs. En 2017, les déficits se portaient en moyenne à 2,8% en ASEAN. En revanche, les CLMV ont en commun des déficits élevés : 5,8% pour le Vietnam, 3,7% pour le Cambodge, 5,2% pour le Laos et 4,4% pour la Birmanie. Cette situation s'explique par des comportements expansionnistes (ex. projets dans le cadre de la *Belt Road Initiative*) dans un contexte de baisse des revenus, essentiellement liés à la chute des prix des matières premières et à la contraction de la demande chinoise.

En raison de leur modèle de développement, les pays de l'ASEAN continuent de faire face à un défi structurel de faiblesse des recettes fiscales

Les fragilités intentionnelles persistantes et la concurrence pour l'attractivité des capitaux étrangers pèsent sur les revenus des Etats. En 2016, le ratio recettes/PIB oscille entre 7,7% en Birmanie pour le taux le plus bas, et 14,6% aux Philippines pour le plus haut (vs. 35% en moyenne pour l'OCDE). Cela s'explique par une faiblesse du cadre institutionnel, et donc par une forte évasion fiscale (cf. *Amnesty Tax* en Indonésie). Plus fondamentalement, la concurrence que se livrent les pays entre eux pour attirer les capitaux étrangers réduit l'assiette imposable. Selon le cabinet d'audit KPMG⁷, les taux d'impositions sur les sociétés ont chuté de 38% au Vietnam et 33% en Thaïlande depuis 2003. Enfin, de nombreuses zones économiques spéciales ont été créées pour attirer les IDE à travers des incitations fiscales (plus de 84 en ASEAN selon l'ONU⁸).



Source : FMI

A partir d'une note rédigée avec Lyazid Echcherki
Contact : antoine.aubel@dgtresor.gouv.fr

⁵ Moyenne pondérée des pays de l'ASEAN, excluant le Brunei

⁶ Cambodge, Laos, Birmanie, Vietnam

⁷ KPMG Corporate Tax Rates Table, 2017

⁸ Economic Zones in the ASEAN, United Nations Industrial Development Organization (UNIDO), 2015

Singapour s'établissant à environ 230% du PIB. Elle n'est émise que dans l'intérêt du bon fonctionnement des marchés financiers, pour servir de référence aux émissions privées.

Vers une sortie du statut de PMA pour la Birmanie, le Cambodge et le Laos

Lors du dernier examen triennal du Comité des Politiques de Développement des Nations Unies, en mars 2018, Birmanie et Laos ont été déclarés éligibles pour la première fois à une sortie de la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Leur reclassement pourrait intervenir dès 2024 ; le Cambodge ne serait concerné qu'à partir de 2027.

Les PMA d'ASEAN se caractérisent par une croissance forte malgré des faiblesses structurelles persistantes

Trois critères sont utilisés pour définir un PMA : celui du revenu par habitant, celui du capital humain et celui de la vulnérabilité économique.

Birmanie et Laos remplissent le critère du Revenu National Brut/habitant (dont le seuil est fixé à 1 230 USD), contrairement au Cambodge. Le recul de la pauvreté est certes sensible dans les trois pays, mais les fruits de la croissance demeurent mal partagés et les inégalités se creusent.

Bien qu'il soit rempli par les trois pays, le critère du capital humain fait apparaître des retards importants dans les secteurs de la santé et de l'éducation : malnutrition des populations vivant dans des zones de conflit en Birmanie, faible scolarisation des femmes dans le secondaire au Laos (celles issues de minorités ethniques notamment).

Le critère de vulnérabilité économique reflète les forces et les fragilités respectives des trois pays. Seule la Birmanie le valide : fortement peuplé, le pays profite de l'industrialisation et de la diversification relative de son économie et de ses exportations. Le Cambodge tarde à diversifier une industrie encore concentrée sur le textile alors que le Laos souffre d'une faible intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

Critères d'inclusion dans la liste des PMA

Rapports CPD	RNB (USD)		ICH		IVE	
	2015	2018	2015	2018	2015	2018
Birmanie	1063	1 255	72,7	68,5	33,7	31,7
Cambodge	852	1 075	67,2	68,9	38,3	34,8
Laos	1 232	1 996	60,8	72,8	36,2	33,7
Seuils d'exclusion	>1 230		>66		<32	

Pour qu'un pays puisse sortir du statut des PMA, il doit remplir deux des trois critères lors de deux revues consécutives. Le pays est ensuite retiré de manière effective trois ans après que son éligibilité à l'exclusion soit reconnue. Une sortie de la catégorie PMA pourrait donc intervenir en 2024 pour la Birmanie et le Laos.

Signal positif pour les investisseurs étrangers, la sortie du statut des PMA devrait cependant

se faire ressentir sur les montants et la structure de l'aide au développement

La sortie du statut de PMA traduit une amélioration de l'état général de ces pays et est un signal positif pour les investisseurs.

S'agissant des bailleurs bilatéraux ou multilatéraux, ils n'agiront pas de manière homogène. Par exemple, la Banque mondiale ne retient pas la catégorie des PMA dans son système d'allocation de l'aide. Néanmoins, plusieurs bailleurs bilatéraux étudient déjà une réorientation de leur aide ou mettent en place des mécanismes de soutenabilité renforcés (ex. cofinancement des projets du Fonds Mondial en Birmanie).

Afin de servir une dette moins concessionnelle, les PMA d'ASEAN doivent notamment s'attacher à relever le niveau de leurs recettes fiscales. Les implications d'un reclassement pourraient être significatives au Laos, le risque associé à la viabilité de la dette publique étant jugé « élevé » par le FMI. Or, d'après l'expérience de pays récemment sortis du statut de PMA, l'endettement du Laos pourrait augmenter significativement.

Un reclassement impactera également l'accès préférentiel des PMA aux marchés développés

En Birmanie et au Cambodge, les exportations textiles à destination des marchés européens et japonais sont très élevées. S'agissant de l'Europe, ces flux sont stimulés par le programme « Tout Sauf les Armes », conditionné au statut de PMA, qui exempte de droits de douane l'ensemble des exportations. Il existe bien un statut intermédiaire (SPG+) auquel les anciens PMA pourront candidater mais il suppose la ratification et le respect de 27 conventions sur les droits de l'homme, du travail et sur l'environnement.

La perte de l'accès préférentiel aux marchés développés, pourrait impacter négativement les IDE du secteur textile et ralentir les délocalisations textiles, notamment vers le Cambodge et la Birmanie. L'érosion des préférences mettra également les deux pays dans une situation de concurrence plus forte avec le Vietnam, qui pourrait bénéficier prochainement d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne.

Le Laos devrait être moins touché du fait de la structure et la nature de ses exportations davantage constituées de produits primaires que de produits manufacturés. L'impact général de ces programmes est enfin largement limité par la part des échanges commerciaux vers les pays de l'OCDE, l'UE ne représentant plus que 3,8% des débouchés en 2017 contre plus de 90% pour le marché asiatique.

Le développement des véhicules autonomes à Singapour

Les autorités singapouriennes soutiennent au plus haut niveau le développement des véhicules autonomes, notamment pour fournir des services de mobilité partagée pour les premiers et derniers maillons de la chaîne de déplacement. Le développement des véhicules autonomes entretient l'image d'une ville innovante et doit permettre à Singapour de jouer un véritable rôle prescripteur dans ce domaine.

Le véhicule autonome au service de l'amélioration de la productivité

Dans un contexte marqué par la **volonté de réduire le nombre d'emplois peu qualifiés**, les autorités singapouriennes considèrent **le développement du véhicule autonome comme une réelle opportunité** et ont donc dès 2014 mis l'accent sur l'autonomie totale des véhicules et non sur les assistances à la conduite et l'autonomisation progressive. Il s'agit en effet **d'améliorer l'efficacité et la productivité du secteur des transports et plus largement les activités de manutention, dans le port, l'aéroport**, entre les zones d'activité ...

En termes de services, l'objectif premier du développement des véhicules autonomes est **d'améliorer la connexion avec les transports en commun** (le réseau de métro ayant vocation à rester l'ossature principale de l'offre de transport urbain), notamment **pour les premiers et derniers kilomètres, grâce à des taxis et bus autonomes et des navettes partagées**. Un tel développement est également promu pour faciliter la mobilité des personnes âgées et handicapées, faciliter l'autopartage et pour **réduire, et non pas augmenter, le recours aux véhicules particuliers**.

Le développement des véhicules autonomes, vecteur de l'image de la ville innovante et outil prescriptif

Le développement des véhicules autonomes est évidemment une **opportunité pour la cité-Etat de se « commercialiser » comme une ville innovante**. Ainsi, bien que l'écosystème automobile y est faiblement développé, les acteurs locaux n'hésitent pas à donner des coups de projecteur médiatiques pour valoriser les quelques réalisations, comme la mise en circulation du premier « taxi autonome » au monde.

Mais, bien plus qu'une question d'image, ce secteur constitue assurément une priorité pour les autorités publiques, qui entendent jouer un rôle prescripteur dans ce domaine.

Depuis août 2014, un comité de pilotage de haut niveau définit les **orientations stratégiques dans ce domaine** : il intègre des responsables publics, des experts de renommée internationale, des représentants académiques et de l'industrie. Il est notamment **alimenté, dans le domaine de la recherche**, par les travaux conduits dans le cadre de l'initiative *Singapore Autonomous Vehicle Initiative – SAVI*,

copilotée par les agences publiques chargées des transports terrestres (LTA) et de la recherche (A*Star) et chargée d'explorer les possibilités technologiques permises par les véhicules autonomes.

Comme pour la plupart des secteurs économiques d'intérêt à Singapour, les acteurs les plus prometteurs bénéficient d'une **politique d'attractivité ciblée**, marquée par des **aides à l'implantation d'entreprises étrangères** pour la création d'emplois qualifiés et par un **financement public des efforts de recherche**. **Le tissu local notamment les instituts de recherche** et les entreprises singapouriennes (en particulier les universités NTU, NUS, SUTD et le groupe ST) se mobilisent également.

Dans le cas présent, les autorités singapouriennes vont bien plus loin, ce qui confirme le caractère stratégique de l'initiative. En premier lieu, les autorités se sont dotées d'un **cadre institutionnel souple**. Des **modifications du code de la route** ont été adoptées par le Parlement début 2017 pour mieux prendre en compte et **intégrer les besoins des industriels et des chercheurs tout en préservant la sécurité**. En contrepartie des facilités offertes, **la LTA n'hésite pas à être intrusive vis-à-vis des industriels** en leur demandant d'enregistrer de nombreuses données et, pour la plupart, de les partager avec elle.

De surcroît, la ville a défini une **zone où des essais peuvent être menés**, après autorisation, **sur route ouverte à la circulation publique** (67 km en 2017).

Le gouvernement a en outre financé un centre de tests dédié et entend définir les standards de certification de tels véhicules, faute de définition internationale à ce stade. La LTA, en partenariat avec l'université NTU, a ainsi **lancé le 1^{er} août 2016 le CETRAN** (*Centre of Excellence for testing and research of autonomous vehicles*) chargé de **superviser le développement des standards techniques du véhicule autonome**, et qui est **doté d'une piste de tests d'1,8 ha**.

Enfin, conformément à sa feuille de route, le gouvernement a annoncé sa volonté de **déployer à partir de 2022 dans 3 quartiers différents des projets pilotes de services réguliers de bus autonomes et de navettes à la demande** (dans un premier temps aux heures creuses et sur les voies les moins circulées).

Pour **catalyser le développement** des véhicules autonomes, l'agence LTA a également **noué, après appels à projets, des partenariats** avec plusieurs acteurs industriels et du monde de la recherche, notamment avec **l'équipementier américain Delphi et avec NuTonomy**, startup développée par le MIT à Singapour à laquelle s'est récemment associée le groupe automobile PSA, **pour mener des essais de mobilité à la demande grâce à des véhicules autonomes**.

Forte présence française lors de la *Green Finance Week* de Singapour

Sous l'impulsion des autorités, Singapour cherche à se positionner comme un hub régional en matière de finance verte. Une semaine dédiée à cette thématique (Green Finance Week) a été organisée début juin 2018 dans la cité-Etat ; elle a été l'occasion pour la France de s'illustrer et de mettre en avant son expertise en la matière, grâce à des représentants tant du secteur public que du secteur privé.

Depuis 2017, Singapour affiche sa volonté de devenir un hub en matière de finance verte

Au sein des autorités singapouriennes, l'Autorité Monétaire de Singapour (MAS) est en première ligne en matière de finance verte. Au printemps 2017, la MAS a mis en place un *Green Bond Grant Scheme*, consistant au remboursement d'une partie des surcoûts liés à l'émission d'une obligation verte. Elle fait également partie des membres fondateurs du réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS), lancé à l'occasion du *One Planet Summit* en décembre 2017. Ce réseau – auquel participent la Banque de France et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution – est un groupe d'autorités souhaitant, sur la base du volontariat, échanger des expériences, partager les meilleures pratiques, contribuer au développement de la gestion du risque environnemental et climatique dans le secteur financier, et mobiliser la finance classique afin de soutenir la transition vers une économie durable.

Ces deux dernières années ont également été marquées par deux émissions particulièrement commentées à Singapour : celle de la première obligation verte d'une entreprise singapourienne (CDL, 100 M SGD) et celle de la première obligation verte d'une institution financière dans la cité-Etat (DBS, 500 M USD).

Un travail de place (« Collaborative initiative for green finance in Singapore ») a par ailleurs été lancé afin de positionner au mieux le centre financier singapourien sur ce marché.

A l'occasion de la *Green Finance Week*, la MAS et la Société financière internationale (groupe Banque mondiale) **ont annoncé le lancement d'une coopération afin de promouvoir le développement de la finance verte en Asie.** Les deux institutions se sont engagées à mener des actions de renforcement des capacités des institutions financières asiatiques ainsi que de promotion de standards internationaux en matière de finance verte.

La présence française lors de la *Green Finance Week* a été particulièrement importante

Lors de la *Green Finance Conference 2018* organisée par l'ASIFMA et des agences onusiennes, de nombreux panélistes étaient français. Nathalie Aufauvre, Directrice Générale de la Stabilité Financière et des Opérations de la Banque

de France, a notamment présenté les travaux du NGFS (cf. ci-dessus), dont la Banque de France assure le secrétariat. Antoine Aubel, adjoint du Service économique régional de Singapour, a pour sa part présenté l'obligation verte émise par l'Etat français en janvier 2017. Des représentants de groupes bancaires français ont également partagé leurs expériences en matière de finance verte (Crédit Agricole et BNP Paribas étaient d'ailleurs sponsors l'évènement). Carine de Boissezon, directrice financière de la direction internationale d'EDF, est également intervenue.

La *Green Bonds Asia Conference 2018*, organisée par la Société financière internationale, a quant à elle été sponsorisée notamment par Amundi et Proparco. Frédéric Samama (Amundi) et Jean-Marie Masse (CIO de la SFI) ont présenté le plus grand fonds d'obligations vertes émises sur les marchés émergents, qui prévoit d'investir près de 2 Mds USD sur ce marché durant sa durée de vie. Amaury Mulliez, Directeur Général délégué de Proparco, est quant à lui intervenu lors d'un panel dédié à la demande des investisseurs en matière d'obligation verte.

La France est perçue comme un leader en matière de finance verte par les acteurs asiatiques

La France est clairement identifiée pour son leadership public. Outre l'Accord de Paris et le *One Planet Summit*, l'obligation souveraine verte française reste à date la plus importante au monde tandis que l'article 173 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, qui oblige les investisseurs à publier le *reporting* ESG de leurs activités, est une réglementation pionnière dans le monde.

L'expertise de l'industrie financière française est unanimement reconnue. La France compte ainsi parmi les banques, gestionnaires d'actifs et assureurs les plus avancés au monde en matière de finance verte. A Singapour, il faut souligner que Société Générale, Crédit Agricole et Natixis Securities Americas LLC ont été associés à l'émission de la banque DBS (cf. ci-dessus) en qualité de teneurs de livre.

Un des principaux points forts de la Place de Paris est son écosystème dynamique qui comprend une chaîne de valeur unique et complète rassemblant acteurs publics et privés. La participation française à la *Green Finance Week* de Singapour en a été une parfaite illustration. L'initiative *Finance for Tomorrow* de la place de Paris reçoit d'ailleurs systématiquement un accueil positif lorsqu'elle est présentée aux interlocuteurs locaux.

Séminaire sur les indications géographiques et le droit des marques en Birmanie

Un séminaire sur les indications géographiques et les marques, destiné aux parlementaires birmanes, a été co-organisé par la France et le ministère de l'éducation de Birmanie le 20 juin 2018, dans la capitale Nay Pyi Taw. Le Parlement examine en effet actuellement une réforme ambitieuse du régime de la propriété intellectuelle en Birmanie.



Organisation d'un séminaire sur les indications géographiques et le droit des marques à Nay Pyi Taw

22 membres du Parlement ont pu assister à un atelier consacré aux indications géographiques (IG) et au droit des marques le 20 juin 2018, de même que des représentants du bureau du procureur général, de la cour suprême et des ministères birmanes de l'éducation, du commerce et de l'agriculture.

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation français et l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) étaient à l'initiative de cette opération et de sa conception, soutenus localement par le service économique de Rangoun. L'Ambassadeur de France en Birmanie, Olivier Richard, a ouvert ce séminaire en présence du ministre de l'éducation birman, M. Myo Thein Gyi.

Réforme en cours du droit de la propriété intellectuelle en Birmanie

Cette opération ciblait en priorité les parlementaires birmanes dans le contexte d'une réforme ambitieuse en cours du régime de la propriété intellectuelle, aujourd'hui obsolète et lacunaire.

Un ensemble de quatre projets de loi sur la propriété intellectuelle a en effet été déposé par le ministère de l'éducation auprès du parlement : projet de loi sur les marques (couvrant également les IG), un projet de loi sur les brevets ainsi que deux autres sur les droits d'auteur et sur les dessins industriels. Ces textes ont déjà été examinés

par la chambre haute du Parlement en février 2018 et sont désormais sur le point d'être examinés par la chambre basse, avant un ultime examen en formation plénière. Une adoption définitive de ces textes est espérée d'ici fin 2018.

Le nouveau texte de loi sur les marques et les IG ne prévoirait pas, à ce stade, la reconduction automatique des droits acquis sous le régime actuel. Il conviendra donc aux titulaires d'enregistrement de déclarations de propriété relevant de l'ancien système (enregistrements obtenus auprès de l'« Office of the Registration of Deeds ») de procéder à de nouveaux dépôts de marques. Une phase de transition semble être à l'étude par les autorités mais il conviendra, selon les orientations prises, d'être prêt à déposer de nouvelles marques dès le premier jour d'entrée en vigueur de la loi.

Soutien français au développement des IG en Asie du Sud-Est

Le séminaire a donné une nouvelle démonstration du bon niveau de coopération entre la France et la Birmanie dans ce domaine, coopération qui devrait encore se renforcer dans les mois à venir avec le lancement d'un projet régional de l'Agence Française de Développement (AFD) sur les IG (dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités Commerciales cofinancé par la DG Trésor et l'AFD).

L'AFD met notamment en œuvre depuis 2012 un programme régional au Cambodge, au Laos, en Thaïlande et au Vietnam dans l'optique de développer les législations nationales spécifiques aux IG et d'enregistrer les appellations locales les plus prometteuses (ex. poivre de Kampot) comme des IG protégées.

L'agence envisage actuellement de financer une nouvelle phase de ce projet par une subvention régionale de 2 M EUR sur les IG couvrant la Birmanie, le Laos et le Cambodge. En Birmanie, le projet visera à mettre en place un cadre institutionnel nécessaire à l'enregistrement des IG dans le pays et à développer la première IG birmane, le riz Paw San de Shwe Bo.

Compte tenu du grand potentiel de développement des IG en Birmanie, l'AFD a déjà financé en 2016 une étude qui a identifié 4 produits à fort potentiel dans le pays : le riz Paw San de Shwe Bo, les mangues Sein Ta Lone, la laque de Bagan et le café Ywa Ngan.

Contact : stephanie.leparmentier@dgtresor.gouv.fr
hubert.colaris@dgtresor.gouv.fr

Annexes statistiques

Prévisions pour les pays de l'ASEAN en 2018

	Indonésie	Malaisie	Philippines	Singapour	Thaïlande	Vietnam	ASEAN-6
Population (millions)	265,3	32,5	107,4	5,7	69,2	94,6	574,6
PIB (Mds USD)	1 075,0	364,9	332,4	349,7	483,7	240,8	2 846,5
PIB / habitant USD	4 051,7	11 237,4	3 095,1	61 766,8	6 992,2	2 545,9	4 960,0
Croissance (%)	5,3%	5,3%	6,7%	2,9%	3,9%	6,6%	5,0%
Inflation moyenne (%)	3,5%	3,2%	4,2%	1,2%	1,4%	3,8%	2,9%
Investissement (% PIB)	33,9%	25,4%	26,2%	27,7%	24,2%	27,8%	29,0%
Épargne (% PIB)	32,0%	27,8%	25,7%	46,6%	33,5%	30,9%	32,7%
Solde courant (% PIB)	-1,9%	2,4%	-0,5%	18,9%	9,3%	3,0%	3,7%
Exportations de biens (Variation (%) du volume)	6,2	4,7	11,9	4,2	5,9	13,3	7,0
Importations de biens (Variation (%) du volume)	7,3	3,7	7,6	4,2	6,1	11,9	6,7
Dépenses publiques (% PIB)	16,7%	21,7%	20,3%	18,5%	22,3%	27,6%	19,8%
Recettes publiques (% PIB)	14,2%	19,0%	19,8%	20,8%	21,4%	23,0%	18,2%
Solde public (% PIB)	-2,5%	-2,7%	-0,5%	2,3%	-0,9%	-4,7%	-1,6%
Dette publique brute (% PIB)	29,6%	53,6%	37,3%	110,2%	41,6%	58,4%	47,7%
IDE sortants (Mds USD flux 2016)	-12,5	5,6	3,7	23,9	13,2	1,4	35,3
IDE entrants (Mds USD flux 2016)	2,7	9,9	7,9	61,6	1,6	12,6	96,3

Source : *World Economic Outlook*, avril 2018 (FMI) et CNUCED

	Birmanie	Brunei	Cambodge	Laos	Timor Oriental	ASEAN-10 (Timor Oriental exclu)
Population (millions)	52,8	0,4	6,8	6,8	1,3	641,4
PIB (Mds USD)	70,7	14,4	24,4	18,8	2,7	2 974,8
PIB / habitant USD	1 338,5	33 233,5	1 498,8	2 705,9	2 158,8	4 573,0
Croissance (%)	6,9%	1,0%	6,9%	6,8%	2,8%	5,1%
Inflation moyenne (%)	5,5%	0,1%	3,3%	2,3%	1,8%	3,0%
Investissement (% PIB)	22,4%	33,1%	22,0%	n.d.	23,1%	29,9%
Épargne (% PIB)	17,0%	n.d.	11,3%	n.d.	n.d.	32,1%
Solde courant (% PIB)	-5,4%	5,0%	-10,7%	-14,9%	-22,6%	3,2%
Exportations de biens (Variation (%) du volume)	6,2	2,0	11,2	2,0	n.d.	7,0
Importations de biens (Variation (%) du volume)	5,0	1,0	9,6	7,2	n.d.	6,7
Dépenses publiques (% PIB)	21,3%	28,6%	24,4%	21,7%	63,4%	19,9%
Recettes publiques (% PIB)	17,4%	19,5%	19,5%	17,3%	39,6%	18,2%
Solde public (% PIB)	-3,9%	-9,1%	-4,8%	-4,3%	-23,8%	-1,7%
Dette publique brute (% PIB)	35,6%	2,5%	35,8%	65,5%	n.d.	47,3%
IDE sortants (Mds USD flux 2016)	n.d.	-0,1	0,1	n.d.	n.d.	35,4
IDE entrants (Mds USD flux 2016)	2,2	-0,1	1,9	0,9	0,01	101,2

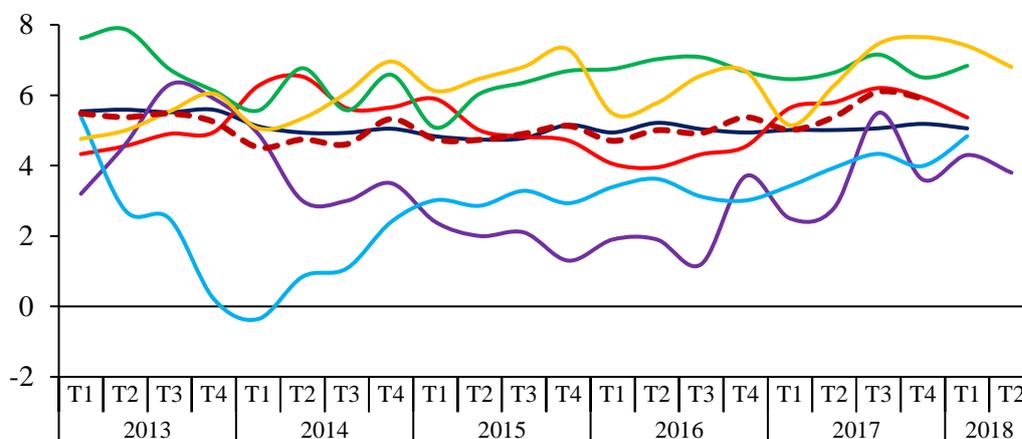
Source : *World Economic Outlook*, avril 2018 (FMI) et CNUCED

Prévisions de croissance pour l'ASEAN
(Fonds monétaire international, Banque mondiale et Banque asiatique de développement)

	FMI			Banque mondiale			BAsD		
	2017	2018 (prév.)	2019 (prév.)	2017	2018 (prév.)	2019 (prév.)	2017	2018 (prév.)	2019 (prév.)
Indonésie	5,1	5,3	5,5	5,1	5,3	5,3	5,1	5,3	5,3
Malaisie	5,9	5,3	5,0	5,9	5,4	5,1	5,9	5,3	5,0
Philippines	6,7	6,7	6,8	6,7	6,7	6,7	6,7	6,8	6,9
Singapour	3,6	2,9	2,7	-	-	-	3,6	3,1	2,9
Thaïlande	3,9	3,9	3,8	3,9	4,1	3,8	3,9	4,0	4,1
Vietnam	6,8	6,6	6,5	6,8	6,5	6,5	6,8	7,1	6,8
Brunei	0,5	1,0	8,0	-	-	-	0,8	1,5	2
Cambodge	6,9	6,9	6,8	6,8	6,9	6,9	7,0	7,0	7,0
Laos	6,8	6,8	7,0	6,7	6,6	6,9	6,8	6,8	7,0
Birmanie	6,7	6,9	7,0	6,4	6,7	6,9	6,8	6,8	7,2
Timor-Leste	-0,5	2,8	5,7	-1,8	2,2	4,2	-2,0	3,0	5,5
ASEAN	-	-	-	-	-	-	5,3	5,2	5,2
ASEAN-5	5,3	5,3	5,4	-	-	-	-	-	-

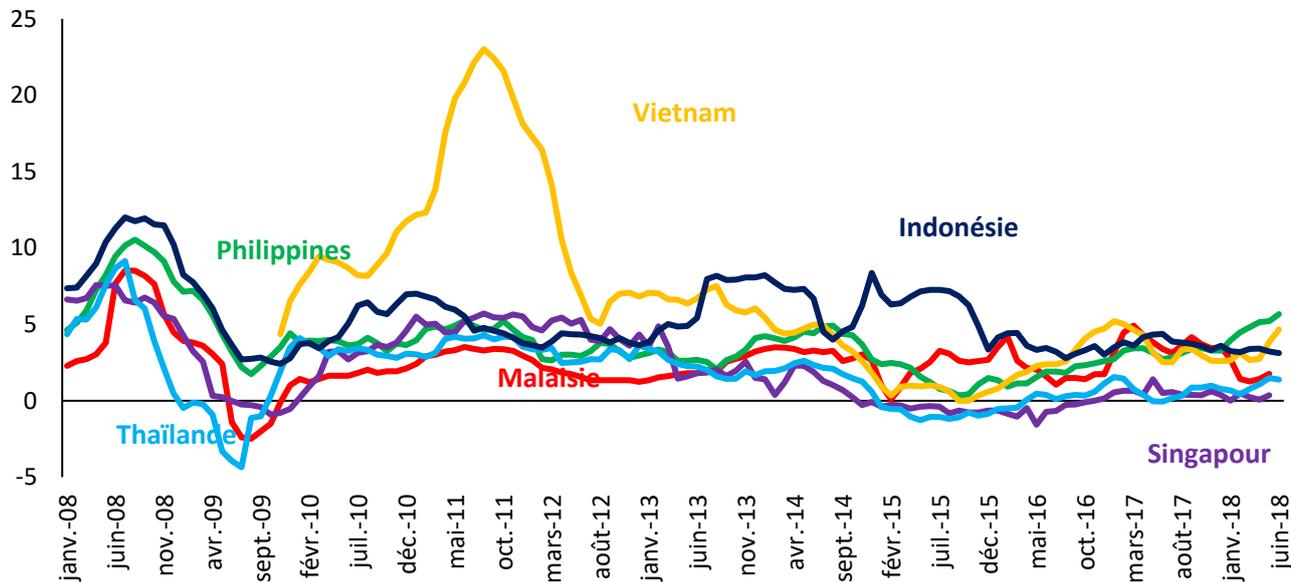
Sources : FMI (*Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2018); BAsD (*Perspectives asiatiques de développement*, avril 2018); Banque mondiale (*Perspectives économiques d'Asie Pacifique*, avril 2018).

Croissance trimestrielle des pays de l'ASEAN
(%, en glissement annuel)

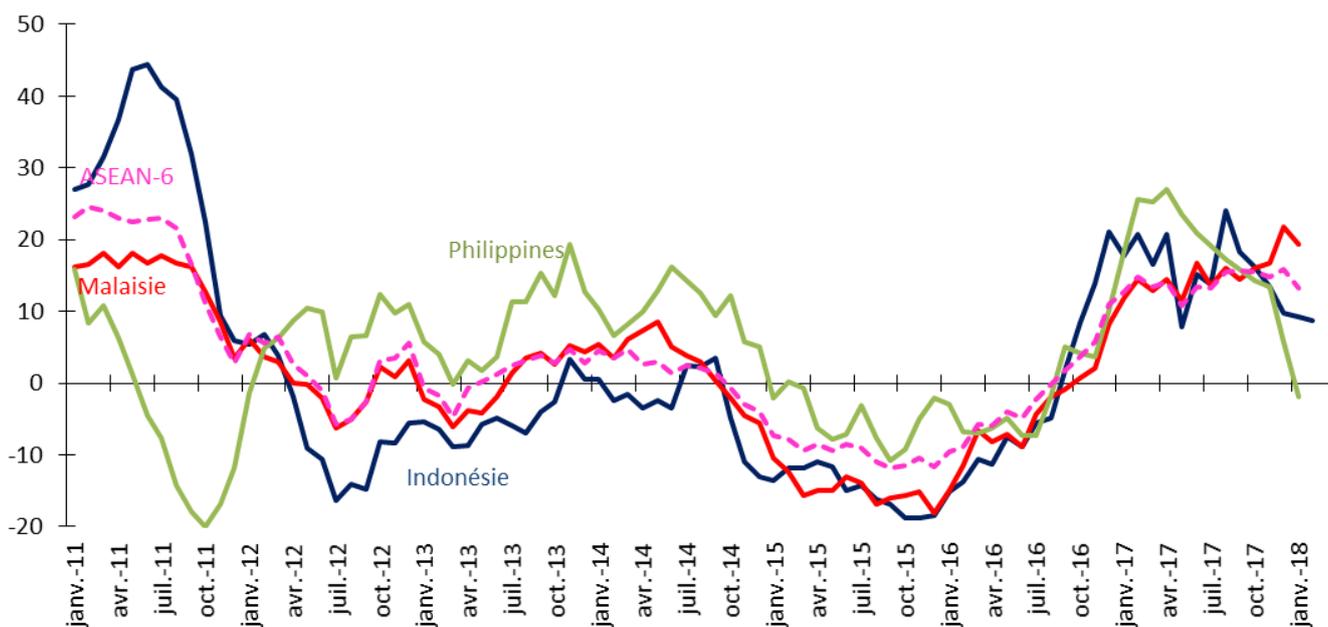


	T1	T2	T3	T4	T1	T2																
	2013				2014				2015				2016				2017				2018	
Indonésie	5,5	5,6	5,5	5,6	5,1	4,9	4,9	5,0	4,8	4,7	4,8	5,2	4,9	5,2	5,0	4,9	5,0	5,0	5,1	5,2	5,1	
Malaisie	4,3	4,6	4,9	5,0	6,3	6,5	5,6	5,7	5,9	5,0	4,8	4,7	4,1	4,0	4,3	4,5	5,6	5,8	6,2	5,9	5,4	
Philippines	7,6	7,9	6,7	6,1	5,6	6,8	5,6	6,6	5,1	6,0	6,4	6,7	6,7	7,0	7,1	6,7	6,5	6,6	7,2	6,5	6,8	
Singapour	3,2	4,6	6,3	5,9	4,9	3,0	3,0	3,5	2,4	2,0	2,1	1,3	1,9	1,9	1,2	3,7	2,5	2,8	5,5	3,6	4,3	3,8
Thaïlande	5,4	2,7	2,5	0,2	- 0,	0,8	1,1	2,4	3,0	2,9	3,3	2,9	3,4	3,6	3,1	3,0	3,4	3,9	4,3	4,0	4,8	
Vietnam	4,8	5,0	5,5	6,0	5,1	5,3	6,1	7,0	6,1	6,5	6,8	7,3	5,5	5,8	6,6	6,7	5,2	6,3	7,5	7,7	7,4	6,8
Moyenne ASEAN-6	5,5	5,4	5,5	5,2	4,5	4,7	4,6	5,3	4,7	4,7	4,9	5,1	4,7	5,0	4,9	5,4	5,0	5,4	6,1	5,9		

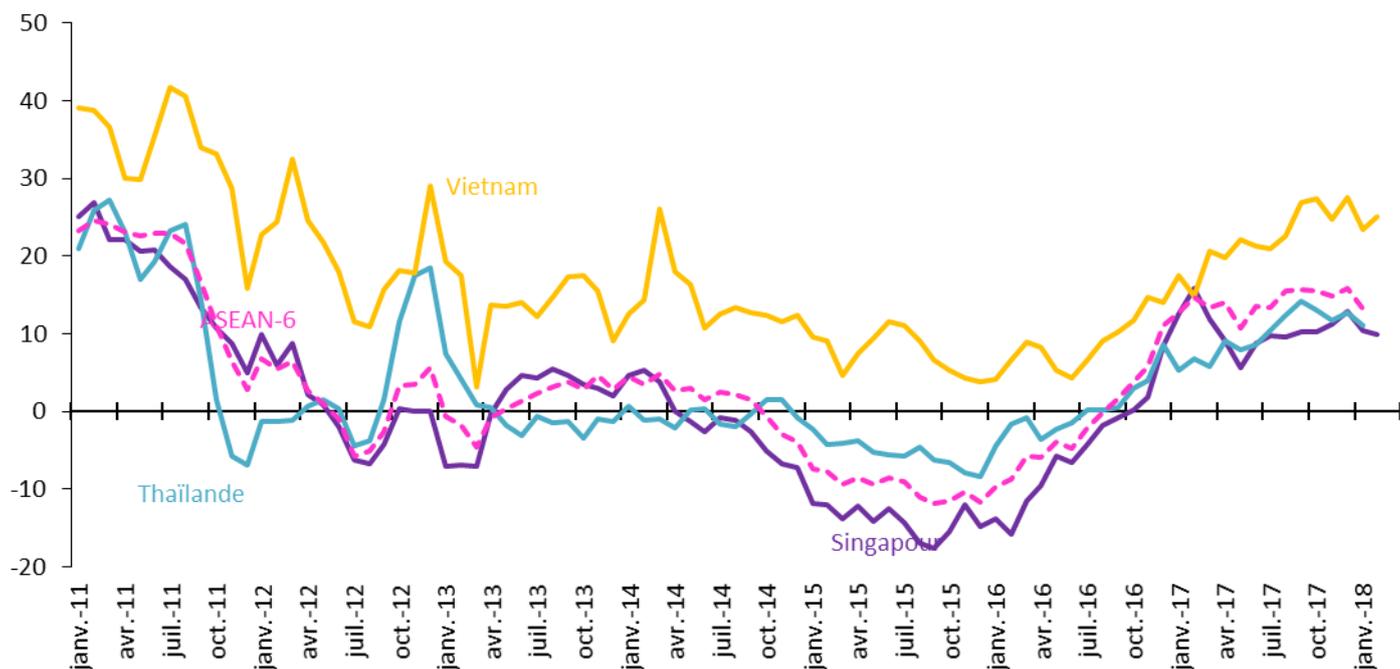
Indice des prix à la consommation (Glissement annuel)



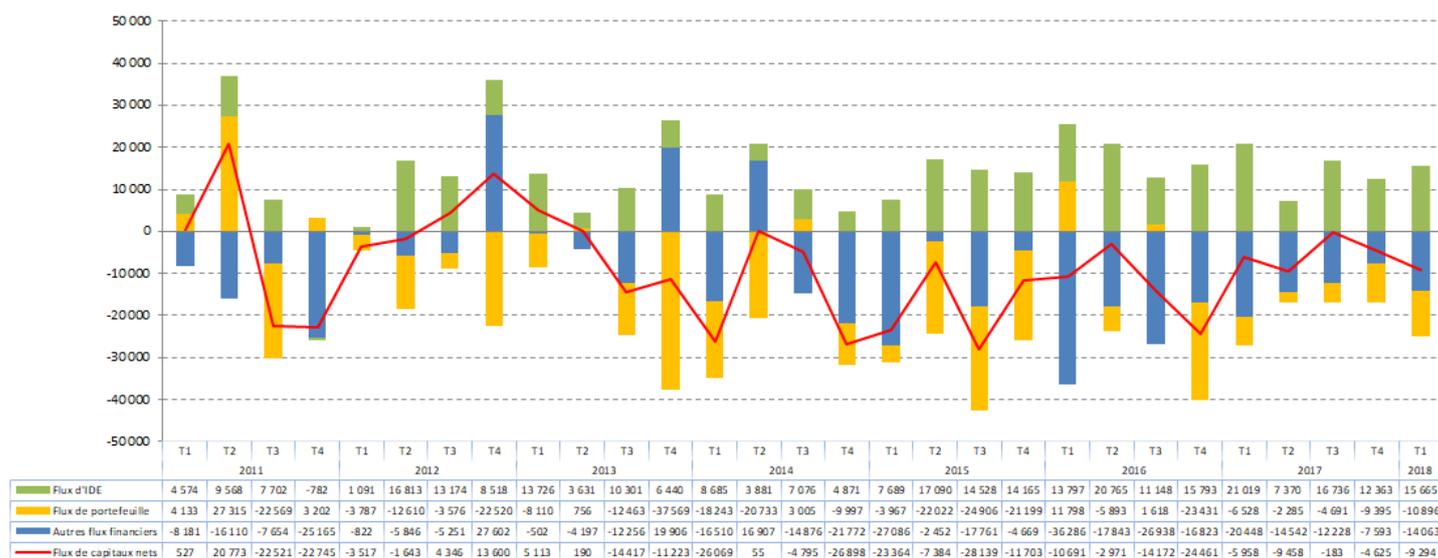
Croissance des exportations (Moyenne mobile sur 3 mois en glissement annuel)



Croissance des exportations (moyenne mobile sur 3 mois en glissement annuel)

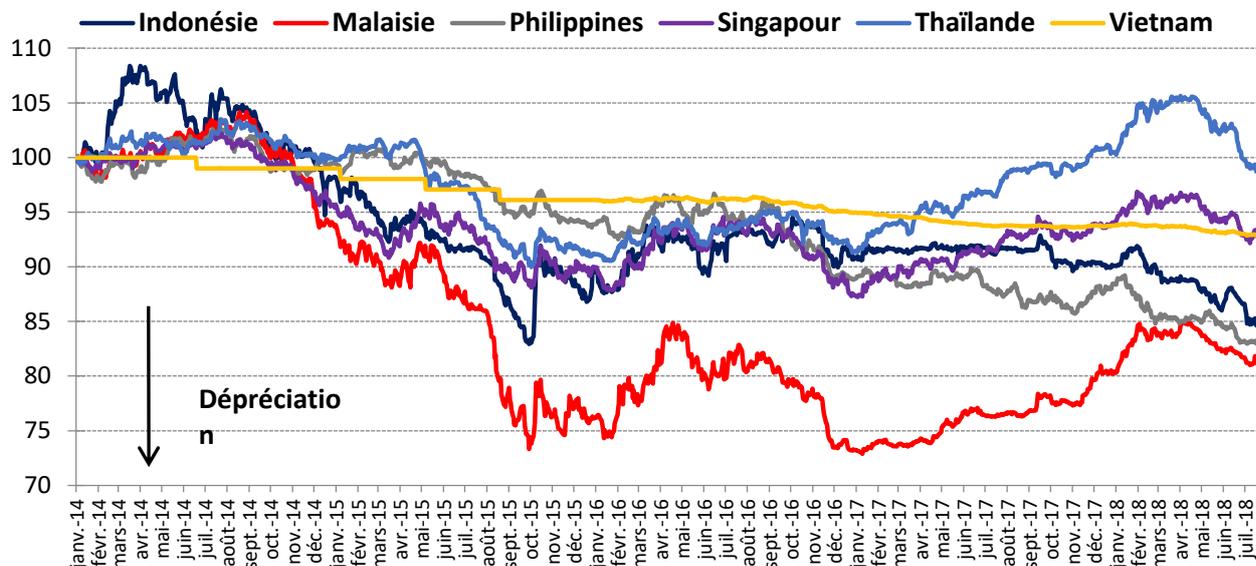


Flux de capitaux (Nets, en M USD)

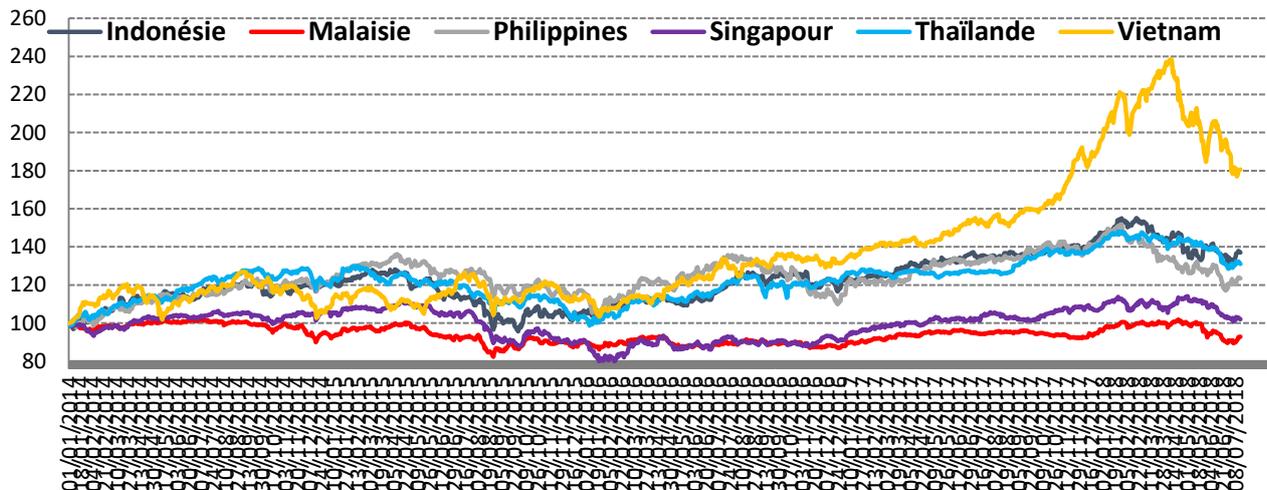


*ASEAN-5: Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande

Taux de change nominal contre dollar (Base 100 janvier 2014)



Indices boursiers (Base 100 janvier 2014)



Copyright © 2018
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse
du Service économique régional de Singapour
(adresser les demandes à antoine.chery@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité
Le Service économique régional s'efforce de diffuser des
informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du
possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut
en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de
l'interprétation de l'information contenue dans cette
publication.

Auteur : Service économique régional de Singapour
Adresse : 101-103 Cluny Park Road, SINGAPORE
259595
Crédit photo page de garde: Alexandra Gourjon

Rédigé par : SER de Singapour
Revu par : Antoine Chéry

Version du : 20/07/2018
Version originelle : 14/07/2011 (maquette)